



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Mairie de SAINT-LAURENT-SUR-SAÔNE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2022-054

Nombre de conseillers
en exercice 19
Présents 18
Votants 18

L'an deux mille vingt deux,
le cinq du mois de décembre,
le Conseil Municipal de la commune de SAINT- LAURENT- sur -SAÔNE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie-salle du Conseil
Municipal, sous la Présidence de Monsieur Jacques DOUSSOT, Maire,

Date de convocation du Conseil Municipal : 1^{er} décembre 2022

Présents : M. DOUSSOT, Maire ; MM. SAUVAGEON, MARTINEZ, BURTIN,
Mesdames GAULTIER et MELLAC, Adjointes ; Mmes CAO-BROWN,
CHEVAUCHET, COTTIN, FLORE, GERTRUDES, PERCHE et MM. BARBOSA,
BRESSON, CHAMBARD, CHAREYRE, MACQUET, PROST, Conseillers Municipaux.

Absente : Madame Myriam CAICEDO, Conseillère Municipale.

OBJET :

RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC (RPOS) 2021 DE LA
PRÉVENTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS DE MACONNAIS BEAUJOLAIS
AGGLOMÉRATION

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant le rapport sur le prix et la qualité du service public (RPOS) 2021 de la
prévention des déchets ménagers et assimilés de Mâconnais Beaujolais Agglomération
transmis au Conseil Municipal avec l'ordre du jour de la présente séance,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

PREND ACTE de la présentation du rapport sur le prix et la qualité du service public
(RPOS) 2021 de la prévention des déchets ménagers et assimilés de Mâconnais
Beaujolais Agglomération.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures,

Affiché le 8 décembre 2022

Pour copie conforme, en mairie le 8 décembre 2022

Le Maire,
Jacques DOUSSOT

Reçu en Préfecture le

- 9 DEC. 2022
Certifié exécutoire

- 9 DEC. 2022
Publié ou notifié le

- 9 DEC. 2022

Le Maire
Jacques DOUSSOT